



**REVUE DE PRESSE**  
**Jeudi 15 novembre 2018**



# Le vieux téléphone fixe décroche

**A** partir d'aujourd'hui, Orange va cesser progressivement de commercialiser ses offres de téléphonie fixe basées sur la technologie RTC, pour Réseau téléphonique commuté, déployée dans les années 1970 et dont dépendent encore aujourd'hui 9,5 millions de foyers. Il s'agit des clients ayant directement branché leur combiné à la traditionnelle «prise en T». Pour autant, ce changement ne signe pas l'arrêt de la téléphonie fixe, précise Orange.

### Pas de révolution

L'opérateur entame simplement sa migration vers l'Internet Protocol (IP), le type de protocole de communication conçu pour internet, déjà utilisé par les Français dont le téléphone fixe est relié à une box. Cela signifie que les nouvelles lignes passeront désormais nécessairement par internet, comme c'est déjà le cas pour beaucoup de Français. Mais



**À partir d'aujourd'hui, Orange va cesser progressivement de commercialiser ses offres de téléphonie fixe basées sur la technologie RTC. Ce qui ne signifie pas l'arrêt de la téléphonie fixe.** Photo AFP

*«pour ceux qui disposent d'une offre de téléphone fixe actuelle, il n'y aura absolument aucun changement au moins jusqu'en 2023. À cette date, nous commencerons à basculer, par plaque, du RTC au IP, mais c'est une procédure qui prendra plusieurs années»,* a précisé la directrice générale d'Orange France. Le calendrier est consultable sur le site réseau d'Orange. Il n'est donc absolument pas question d'abandonner la téléphonie fixe seule, quand bien même les

personnes refusant une offre internet couplée sont de moins en moins nombreuses. Il n'y aura donc aucune obligation pour un nouveau client Orange

La seule différence sera que, désormais, lors de la souscription de son abonnement à la ligne fixe, l'utilisateur se verra remettre un petit boîtier, à titre gratuit, qu'il devra brancher sur sa prise téléphonique, et qui sert à encoder les communications sous protocole IP.

## Qui met de l'impôt dans son vin en Europe ?

Impôt direct sur un verre de vin (187 ml) consommé dans un bar ou un restaurant



### Aucune taxe dans 14 pays



### Impôts directs sur la consommation de vin en 2017

(par hectolitre d'alcool pur)



Source : étude "Tax Alcohol in Europe", réalisée par Anthony Foley, de la City University Business School de Dublin INFOGRAPHIE CL

## Grand Cognac propose de réaffecter les budgets

Les élus de Grand Cognac vont peut-être permettre de justifier les 10 millions de travaux engagés pour la construction, sur le chantier de la déviation de Roumazières, d'un pont au-dessus d'une voie ferrée Angoulême-Limoges en déshérence, fermée au trafic, et sur laquelle pèsent les plus grosses inquiétudes. Les élus cognaçais pourraient par là même justifier les travaux de rénovation engagés sur la gare fantôme de Ruelle.

Ils ont en effet adhéré à l'idée, examinée lundi autour du préfet de région à Angoulême (CL de mardi), de réaffecter à la ligne Angoulême-Limoges, 120 des 185 millions inscrits au contrat de plan État-Région et destinés à l'électrification du tronçon Angoulême-Saintes-Royan et de l'étoile ferroviaire de Saintes, qui semble bien avoir de plomb dans l'aile. Une option que condamne pratiquement le rapport Duron remis en début d'année à la ministre des Transports et que pourrait venir concurrencer la mise en service de TER à hydrogène sur le parcours. Ce serait pour les élus de Grand

Cognac une manière de «prendre leurs responsabilités pour affirmer leur solidarité avec l'est du département». En contrepartie, ils réclament à l'État, au conseil régional et à la SNCF «de garantir une valorisation adéquate du nœud ferroviaire d'Angoulême» et demandent l'augmentation des dessertes TGV de la gare d'Angoulême, tenant compte des déplacements pendulaires des Charentais, l'amélioration des correspondances entre le TGV et la ligne TER Angoulême-Cognac-Saintes-Royan, permettant d'obtenir notamment depuis le territoire cognaçais une correspondance à Angoulême pour le premier train de la journée vers Paris ou Bordeaux, et l'achèvement de la mise à deux fois deux voies de la totalité de la RN 141, pour tendre vers un maillage correct de l'ensemble du territoire en complémentarité des lignes ferroviaires.

Reste une inconnue: la position des élus de Charente-Maritime, pour qui l'électrification, c'est la possibilité d'un TGV direct en gare de Royan.



Photo Pierre Nau

## Même pas peur !

**Garde à vous.** À Châteaubernard, même les plus jeunes ont commémoré l'armistice, dimanche. Après avoir participé à la ronde des enfants autour de l'arbre de la Liberté, cette petite fille ne s'est laissé impressionner ni par les uniformes ni par les armes au moment de rejoindre les rangs du public. Avançant d'un pas franc sous le regard bienveillant des soldats. Une belle image!

■ À sa demande, le prince a effectué une visite privée, hier, au siège de l'interprofession  
 ■ Qui n'a pas raté l'occasion de faire de ce passionné d'eau-de-vie son ambassadeur.

# Albert de Monaco est passé, le cognac boit du petit-lait

Marc BALTZER  
 m.baltzer@charentelibre.fr

**D**ire qu'il y en a qui versent des fortunes à des rappeurs américains pour une photo en survêtement dans leurs chais. Ou qui rincent des blogueurs à la semaine en échange d'un petit mot sympa sur internet. Hier, c'est gratuitement et à sa propre demande qu'Albert II de Monaco a donné un coup de projecteur princier à l'eau-de-vie charentaise, en poussant la porte de l'interprofession à Cognac.

## Une master class de haut niveau

«Oui, c'est lui qui nous a sollicités et c'est un immense honneur», confirmait en rougissant le président du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC), Patrick Raguenaud, au moment de dire au revoir à «ce passionné de cognac, curieux de tous les aspects de notre savoir-faire, de la viticulture à l'assemblage et au vieillissement».

Il s'agissait d'une visite privée d'un peu plus de deux heures et motivée, explique-t-on au BNIC, par la volonté de mieux connaître un produit dont le prince est



Six maîtres de chai ont guidé le prince lors d'ateliers et de dégustations. DR



Le comité permanent du BNIC a remis le diplôme de «Grand ambassadeur» au prince, en présence du maire de Cognac.

Photo Renaud Joubert

friend, dans une ville où il n'avait jamais séjourné avant. Ni plus (pas de grosse commande de cognac en vue au palais de Monte Carlo, par exemple), ni moins.

«En principauté, nous avons de très belles caves et plusieurs très grands flacons, très anciens», a glissé Albert II à la presse pour expliquer son attrait, lors d'une très courte séance photo, sans interview à la clé. Il distillera tout de même quelques appréciations positives sur le cognac, ce produit à l'«excellence unique» et dont l'«appellation [...] a été bien gérée». Car si la visite était bien privée, c'est-à-dire sans le dispositif de sécurité dédié aux passages de chefs d'État, le BNIC n'a pas résisté à la tentation de la rendre publique.

Après une master class de haut niveau délivrée par les maîtres de chai de six maisons (dont les quatre plus grosses, Hennessy, Martell, Rémy-Martin et Cour-

”

**En principauté, nous avons de très belles caves et plusieurs très grands flacons, très anciens.**

voisier), Patrick Raguenaud a remis au prince le tout premier diplôme de «Grand ambassadeur du cognac». «C'est nouveau, on comptait attendre un peu pour lancer ça mais quand a su que le prince venait, on a tout accéléré», sourit une chargée de communication du Bureau. Ravie de saisir cette occasion inattendue jusqu'au mois dernier, quand les représentants du souverain ont contacté le BNIC pour demander à être reçus.

La distinction de «Grand ambassadeur» est appelée à être décernée plus rarement que celle d'ambassadeur, et à des personnalités à la notoriété internationale. Il se murmure que le chef cuisinier Thierry Marx, aux manettes du dîner de la dernière vente caritative de la Part des anges, en septembre, fera partie de la liste.

Pour le prince, certes «très sensible» à cette attention, ce ne sera finalement que le quatorzième diplôme du genre, selon le site officiel de la Principauté. Mais pour la filière, cela représente beaucoup. De la mémoire de tous les professionnels croisés hier, il s'agissait de la première visite d'une tête couronnée au BNIC. À part la duchesse d'York Sarah Ferguson, mais c'était dans le cadre de la Part des anges en 2014, dont une partie des bénéfices avait été reversée à son association.

## En vue Une femme à la tête des légionnaires



Pierrette Dubois succède à Henri Ribière à la tête des membres cognaçais de la Légion d'honneur.

Photo M. B.

**L**e colonel Henri Ribière, 81 ans, a quitté le mois dernier la présidence de la section cognaçaise de la Société des membres de la Légion d'honneur. Une mission qu'il assurait depuis 2000, après avoir lui-même succédé au colonel Jean-Pierre Stevenin. «Il est de l'armée de l'air, je suis de l'armée de terre», résume Henri Ribière au moment de passer la main à une civile. Pierrette Dubois, en l'occurrence, ancienne présidente du club service féminin Soroptimist et secrétaire générale de la sous-préfecture de Cognac. «Je le fais dans un esprit de service et dans l'esprit de nos valeurs: l'honneur, l'entraide, le civisme», annonce l'intéressée, que le président du comité départemental, le colonel Daniel Bolmont, avait sollicitée pour représenter les titulaires du ruban dans le Cognacais.

## Chapeau Les Écuries de Boussac récompensées

Le trophée leur a été remis samedi à Saumur. Les Écuries de Boussac ont reçu le prix du meilleur concours national organisé en 2018, trophée remis par l'association de France Complet pour la compétition organisée fin septembre à Cherves-Richemont.

# Cognac: fuite de gaz et cauchemar en cuisine

67 clients ont été privés de gaz hier matin suite à la rupture d'un branchement rue Basse-Saint-Martin. Dont les Chais Monnet.



À midi, l'incident était clos. Les travaux sur le réseau d'assainissement ont pu reprendre, rue Basse-Saint-Martin.

Photo J. P.

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

Une belle pagaille dans le quartier. Entre les habitants privés de gaz et les automobilistes qui se sont cassés le nez à l'entrée de la voie complètement bloquée... le chantier de la rue Basse-Saint-Martin à Cognac, en a fait grogner plus d'un, hier matin. Une fuite de gaz s'y est déclarée vers 9h20. Un tractopelle de Colas, l'entreprise de travaux publics intervenant pour le compte de Grand Cognac sur le réseau d'assainissement, a rompu une canalisation lors de travaux de terrassement. Résultat: «Par mesure de précaution», selon GrDF, 67 clients ont été privés de gaz toute la matinée. Parmi eux: l'Institut médico-éducatif Fraineau, l'entreprise de cognac L et L. Mais aussi, l'hôtel Chais Monnet, qui

accueillait de surcroît un invité de marque: Albert II de Monaco (lire également ci-contre).

## 93 couverts annulés

L'établissement a dû annuler toutes les réservations de la brasserie pour midi. «On était quasiment complet», indique Gaëtan Penec, le directeur marketing. 93 personnes étaient attendues pour le déjeuner à la Distillerie, qui a ouvert ses portes il y a moins d'un mois. «Nous avons pris la décision d'annuler à 10h30 pour la sécurité de nos clients», poursuit-il, ajoutant que les cuisines n'ont pas pu fonctionner de toute la matinée. Les préparations n'ont donc pas pu être réalisées.

«Le réseau a été remis en gaz à midi», indique Éric Primault à GrDF. Cela a permis à la Distillerie d'assurer son service du soir.

«Nous allons chez chacun des clients pour remettre les installations en service, notait, en début d'après-midi Éric Primault. Et pour ceux qui sont au travail dans la journée, nous laissons un numéro (1) pour nous solliciter.»

À noter que treize pompiers sont intervenus sur place hier matin. Avec deux fourgons et la grande échelle. Ils se sont chargés d'établir le périmètre de sécurité. Un dispositif renforcé «puisque'on est en centre-ville», observe David Bardin, commandant de la compagnie de Cognac.

Rappelons enfin que les travaux de la rue Basse-Saint-Martin doivent durer jusqu'à la fin de l'année (lire notre édition du 13 octobre). Avec de nombreuses perturbations en termes de circulation sur cette voie et celles situées tout autour.

(1) 0800 47 33 33.



Le 31<sup>e</sup> festival des Littératures européennes débute ce matin à La Salamandre avec le prix Ale des collégiens, puis des rencontres dans des médiathèques extérieures comme Rouillac. Mais hier déjà, la bibliothèque de Cognac a reçu Natacha Henry (en bleu photo M. B.) pour ses deux livres sur Marie Curie et sa sœur méconnue Bronia Dluska, pionnière de la gynécologie. Prometteur: au fil d'une discussion animée, l'auteure, spécialiste des questions d'égalité hommes femmes, a donné envie à tout le monde de la retrouver demain vendredi à 14 heures, pour la table ronde sur «les filles et la science», qu'elle animera à La Salamandre avec la mathématicienne Fanny Jaulin et la chimiste Isabelle Pianet.

## Marie, Bronia et les autres

# Jarnac: les grandes manœuvres

Certains ont déjà débuté, d'autres vont être lancés sous peu. L'heure est aux grands chantiers dans la commune. Le point sur ces opérations qui vont changer son visage en 2019.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

**Z**one de Souillac, route des Champagnères, mais aussi et bientôt rue Lautertal et plaine des sports: les grands travaux sont d'actualité aux quatre coins de la commune de Jarnac. «Ça bouge pas mal en effet», se félicite le maire François Raby, «ravi» de voir enfin passer dans leur phase de concrétisation ces projets structurants qui vont modifier le visage de la commune. Tour d'horizon.

## Maison médicale

«Le chantier a pris trois semaines de retard consécutif aux pluies du printemps, ce qui n'empêche pas d'envisager son ouverture pour septembre prochain.» François Raby se dit confiant. Les délais devraient être tenus pour cette maison de santé pluridisciplinaire dont les travaux avancent rondement sur la zone d'activité de Souillac. Prévu pour accueillir une quinzaine de professionnels, cet établissement très attendu s'étendra sur 1 000 m<sup>2</sup>, une surface revue à la baisse en cours de route (1 500 m<sup>2</sup>) comme son coût (2M€ contre 2,5M€). À noter juste en face la construction de l'école du feu qui prend elle aussi forme.

## Lotissement de Saute-Ageasse

Les travaux ont débuté depuis quelques jours pour cette opération immobilière qui s'intègre dans le cadre de l'extension du lotissement actuel (80 lots étendus sur 70.000 m<sup>2</sup>), route des Champagnères. Elle va voir la construction de 21 lots supplémentaires sur 22 000 m<sup>2</sup> de surface totale, des parcelles de 600 à 650 m<sup>2</sup> en moyenne chacune. Bonne nouvelle pour la commune, la demande est là. La moitié de ces



La maison médicale se dessine à vive allure pour une ouverture en septembre prochain, malgré des retards.

Photo G. B.

nouveaux lots est déjà préservée. Une autre opération de lotissement est en vue quartier Chabannes, la Ville est entrée en phase d'acquisition de foncier.

## Cimetière des Grands-Maisons

Les entreprises sont retenues, mais les travaux ne débiteront pas avant la fin de l'année. «On a pris un peu de retard, on se retrouve avec un diagnostic archéologique sur les bras», peste François Raby. Ce projet vise à la création d'espaces de concessions supplémentaires, d'un columbarium, d'un préau pour l'accueil des familles, mais aussi la réalisation d'un parking et d'une nouvelle entrée route de Julienne. Le tout s'étendra sur

une partie des 2 500 m<sup>2</sup> de terrain acquis par la commune. Coût: 200 000 € TTC.

## Centre de loisirs

Le chantier de cette nouvelle structure d'accueil de 950 m<sup>2</sup> dédiée aux 3 à 11 ans a débuté en mars dernier. Les travaux vont bon train, comme en a témoigné la visite sur site, organisée il y a quinze jours par l'agglo, maître d'œuvre de cette opération initialement lancée par l'ex-communauté de communes du Jarnacais. D'une capacité d'accueil de 120 enfants, ce centre ouvrira en juin prochain. Il remplacera celui de la rue Burgaud-des-Marêts, devenu vétuste, dont la prochaine affectation sera décidée

dans le courant du premier semestre 2019. Coût: 2,5M€.

## Plaine des sports

Un petit os là aussi sur le projet d'agrandissement de ce site de 7 ha, porté par l'agglo également. Un diagnostic archéologique est nécessaire. Les premiers tests en la matière sont prévus ce lundi 19 novembre. Pour le reste, «des études sont bouclées, on finalise actuellement les opérations liées à la loi sur l'eau sur cette zone impactée en matière de ruissellement», détaille le maire. Pour rappel, sont attendus deux terrains de sport supplémentaires, dont un synthétique, la création de nouvelles tribunes et de vestiaires. Les travaux s'étaleront jusqu'en 2020.

## Armelle Bechennet présentée aux élus du conseil



Avant de débattre sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour, les élus du conseil municipal ont accueilli Armelle Bechennet (Photo CL), la nouvelle responsable des services techniques, qui a pris son poste lundi dernier. Cette dernière a travaillé au service de Calitom et du cabinet d'architecte Poirier-Bordage. Sa première impression: *«Tout le monde se sent bien au sein de l'équipe des services techniques et des élus»*.

Les projets de voirie ont constitué le menu principal de la séance. Après la présentation des plans de rectification des virages du village de La Pallue afin d'améliorer la visibilité, la chaussée, la sécurité, et l'enfouissement des réseaux, une convention va être signée avec des riverains pour l'acquisition de parcelles, *«nécessaire dans l'intérêt général»*, a rappelé le maire. Le coût global des travaux est estimé à 46 000€. Afin d'aménager un cheminement piéton entre le lotissement «Les Provisions» et le centre-bourg, il est nécessaire de rectifier la façade d'un immeuble. *«Un dossier complexe à gérer avec le Département, où l'intérêt général doit l'emporter pour réaliser ce projet»*. Une convention va être étudiée avant signature. Afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales et le paysager, un avenant de l'ordre de 9 000 € est adopté avec l'entreprise Colas. Enfin, plusieurs travaux en régie (inférieurs à 500 €) sont programmés pour l'année prochaine.

**Foncier.** La commune va acquérir un espace sensible dans le marais afin d'avoir la maîtrise foncière. Les élus ont confié la gestion d'accompagnement à la mise en œuvre du Règlement général de protection des données à l'ATD 16 (agence technique) pour une durée de 3 ans (une abstention). Une convention avec Enedis est votée pour renforcement du réseau en faveur d'une entreprise locale.

**Création d'emploi.** Suite au prochain départ d'un agent en fin d'année, un emploi permanent d'adjoint administratif à temps complet est créé.

# Gilets jaunes: un déminage raté

■ Des mesures d'aide pour les plus modestes mais le maintien des taxes sur les carburants ■ L'exécutif n'a pas convaincu les «gilets jaunes», toujours remontés avant leur mouvement ce samedi.

«**O**n ne va pas annuler la taxe carbone, nous n'allons pas changer de pied, nous n'allons pas renoncer à être à la hauteur de cet enjeu (écologique) qui est considérable», a martelé hier matin Édouard Philippe, affichant sa fermeté à trois jours des manifestations de grogne sociale sur le pouvoir d'achat. Une fermeté qu'Emmanuel Macron a assu-

mée dans le 20h de TF1 hier soir (lire ci-dessous). En annonçant quelque 500Me de mesures d'accompagnement centré sur les foyers modestes - élargissement du chèque énergie, super prime à la conversion (voir l'infographie) - le Premier ministre espérait bien pourtant apaiser la grogne des Français.

## «S'attaquer aux racines du problème»

Le centriste François Bayrou a salué «une recherche de ce qui est juste», tandis que des associations de lutte contre la pauvreté et de défense de l'environnement, dont le WWF, la FNH et la Fondation Abbé-Pierre ont applaudi le maintien de la taxe carbone, même s'il est «temps de s'attaquer aux racines du problème qui nous enferment dans le piège du pétrole».

En revanche, les collectifs de citoyens, baptisés «gilets jaunes» ont maintenu leur appel à la journée de blocage des routes et de points stratégiques samedi. «Ce gouvernement est sourd, aveugle et ne voit pas l'état actuel du pays», dénonce Fabrice Schlegel, coordinateur du mouvement des «gilets jaunes» à Dole où près de 1.500 véhicules sont attendus, dénonçant de «l'enfumage». «Pour les auto-

## 500 millions d'euros d'aides aux ménages

### Le chèque énergie élargi



Concernera **5,6 millions de foyers modestes** contre 3,6 millions aujourd'hui. Son montant passe de 150 € à **200 €** en 2019. Son coût avoisine les **200 millions €**.



### Une "super prime" à la conversion

Destinée aux **20% de ménages les plus modestes**, aux salariés non imposables parcourant au moins

60km/jour et aux travailleurs indépendants, soit environ 100.000 automobilistes. Jusqu'à **4.000 €**, doublant ainsi la prime existante.



### Les indemnités kilométriques élargies

Destinées aux «grands rouleurs» aux «petites cylindrées».

### Des aides défiscalisées

Concernera les aides à l'achat de carburant versées par les collectivités territoriales et celles au covoiturage.



### La fin des chaudières au fioul

Prime à la conversion des chaudières individuelles.



Source : AFP

INFOGRAPHIE CL

## Les blocages de routes seront «sanctionnés»

Édouard Philippe a mis en garde les «gilets jaunes» hier avant l'opération de blocages des routes à travers la France ce samedi, leur rappelant que «la loi s'applique» et que «l'entrave à la circulation, c'est sanctionné». «Si certains axes venaient à être bloqués et qu'on en a besoin pour faire passer les pompiers, les ambulances, ça mettrait en péril la sécurité des Français et bien entendu, on prendra les mesures qui s'imposent», a affirmé sur RTL le Premier ministre.

mobilistes, la seule issue possible est la baisse des taxes», a réagi Daniel Quéro, président de «40 millions d'automobilistes».

Même message des partis de droite, d'extrême droite et d'extrême gauche qui soutiennent le mouvement, se défendant de toute «récupération politique» dont les accuse le gouvernement et rivalisant de contre-propositions visant notamment à créer un chèque-car-

burant, taxer les constructeurs, le kérosène ou encore mettre le paquet sur l'hydrogène.

Le chef des Républicains, Laurent Wauquiez, a fustigé des «petites mesurette» du gouvernement. Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France), qui va jusqu'à distribuer lui-même, gilet jaune sur le dos, des tracts dans les stations-service, avait dès fin octobre appelé à «bloquer toute la France le 17 novembre». La présidente du Rassemblement national Marine Le Pen dénonce elle «une punition injuste»: «La taxe carbone actuellement de 44,60 euros par tonne atteindra 65,40 euros en 2020 et 86,20 euros en 2022. Cette trajectoire est intenable pour le budget des ménages», estime-t-elle.

«**Le gouvernement est sourd, aveugle et ne voit pas l'état du pays.**»

À gauche, Éric Coquerel, député LFI de Seine-Saint-Denis, dit sentir «la fébrilité du gouvernement» face à «un ras-le-bol général qui s'exprime!». Côté écologistes, Yannick Jadot, tête de liste EELV pour les élections européennes de 2019, regrette que les constructeurs soient «tranquilles: aucun compte ne leur sera demandé concernant leurs fraudes à la pollution!»

## Macron cherche le bon équilibre

Le chef de l'État s'est livré à une autocritique inédite hier soir. Il a promis de décider «d'une manière différente». Mais garde le cap.

Au cours des derniers mois, le chef de l'État avait déjà à plusieurs reprises affirmé qu'il ne réussissait «pas tout». Mais pour la première fois hier soir au 20h de TF1, assis dans un hangar du porte-avions Charles-de-Gaulle, il a déclaré clairement sa volonté de «décider peut-être d'une manière différente. Pas tout à Paris. En demandant à nos directions d'administrations centrales, aux ministres, à ceux qui les conseillent, d'aller se confronter au terrain beaucoup plus.» «Je n'ai pas réussi à réconcilier le peuple français avec ses dirigeants», a-t-il souligné.

### Nouvelle méthode, cap inchangé

Lors de son périple «mémoires» de la Grande Guerre, qui l'a conduit la semaine dernière dans les régions parfois sinistrées du nord et de l'est de la France, Emmanuel Macron dit avoir été confronté directement à la «colère» et à «l'impatience» de certains. «Considérer c'est entendre quand les gens se plaignent, pour les amener dans cette transformation. Mais les respecter», a



«Je n'ai pas réussi à réconcilier le peuple français avec ses dirigeants.»

ajouté Emmanuel Macron, qui a régulièrement été critiqué ces derniers mois pour ses saillies jugées méprisantes à l'égard des Français. «Cette réconciliation entre la base et le sommet, je considère que je n'ai pas réussi à le faire, et c'est pour moi au cœur de ce qui m'attend dans les mois à venir (...)

C'est un vaste programme, mais il requiert la mobilisation de toute la nation», a conclu Emmanuel Macron sur TF1.

Mais à des promesses de nouvelle méthode, le président a opposé un cap inchangé, accompagnant cette mise au point par un long exercice pédagogique s'attardant notamment sur l'utilité de l'impôt.

Ce qui ne l'a pas empêché de se montrer offensif envers l'opposition, appelant à ce «qu'on sorte d'une forme de post-judisme contemporain, où les mêmes qui vous disent, à longueur de journaux télévisés, "on paye trop d'impôts", sont les mêmes qui vous disent, dès que vous commencez à demander des efforts ou à faire des réformes en profondeur, "ne touchez pas aux dotations, ne demandez pas d'efforts aux collectivités locales, ne demandez surtout aucun effort».

«Le cap sur lequel je me suis engagé devant les Françaises et les Français consiste à avoir une politique de transformation en profondeur du pays», a soutenu le président de la République, selon qui «on ne le fera pas en un an, il prendra le temps de ce quinquennat».

## Le gouvernement tente de reconstruire son crédit écologique

Conscient de l'impopularité de la hausse des taxes sur le carburant, l'exécutif pense trouver dans cette bataille des carburants un «marqueur» convaincant de son engagement écologique. Rare avantage de l'épisode des «gilets jaunes», «ça nous a resolidifié les écologistes de la majorité, qui avaient été déstabilisés par le départ de Hulot», observe un membre du premier cercle d'Emmanuel Macron. «On ne peut pas avoir des marches pour le climat d'un côté et des marches pour l'essence de l'autre. On fait le choix qu'on préfère les marches pour le climat.» Placé sous le signe du «Make Our Planet Great Again» par le chef de l'État, le début du quinquennat s'était révélé pauvre en avancées écologiques majeure. Un problème à l'approche d'élections européennes, où le mouvement présidentiel s'inquiète d'un exode des électeurs d'Emmanuel Macron vers des listes jugées plus

vertes, comme celle de l'EELV Yannick Jadot, ou une possible liste menée par Ségolène Royal. D'autant que le scrutin est traditionnellement favorable aux écologistes, qui sont pro-européens. «C'est un vote refuge, tout le monde se dit, il y a un gâteau à couper», résume un proche du président Macron. La loi préparée par la secrétaire d'État Brune Poirson sur la réduction et le recyclage des plastiques a ainsi été programmée pour le mois de mai, à quelques jours du vote européen. Une campagne choc de communication, sur le thème «La pollution nuit gravement», a été opportunément lancée lundi soir. Mais l'exécutif devra encore convaincre sur d'autres gros dossiers à venir de son engagement écologique, notamment sur celui de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui doit être présentée d'ici à la fin de l'année.

# Brexit: une étape cruciale franchie

Le gouvernement de Theresa May a accepté le projet d'accord avec Bruxelles. Mais la route est encore longue: le parlement britannique doit valider le texte. Ce qui est loin d'être acquis.

Le conseil des ministres aura été marathon mais la Première ministre britannique Theresa May a finalement obtenu de haute lutte hier l'aval de son gouvernement au projet d'accord de Brexit conclu la veille avec Bruxelles. «C'est un pas décisif qui va nous permettre d'avancer et finaliser l'accord dans les jours qui viennent», a-t-elle déclaré, légèrement souriante, après une réunion «passionnée» de son cabinet pendant cinq heures, lors de laquelle elle s'est attelée à convaincre ses ministres de surmonter leurs divisions sur le Brexit.

«Les choix que nous avons à faire étaient difficiles, en particulier en ce qui concerne l'Irlande du Nord» (lire en encadré), a souligné la dirigeante, estimant que le projet d'accord était «le meilleur possible». Selon Theresa May, l'accord permettra au Royaume-Uni de reprendre le contrôle de «notre argent, nos lois et nos frontières, mettra fin à la liberté de mouvement, protégera les emplois, la sécurité et notre union».

## Un «Etat vassal» de l'UE

L'adhésion du gouvernement était indispensable pour permettre l'organisation d'un sommet exceptionnel des dirigeants européens destiné à valider l'accord de retrait. Ce sommet devrait «probablement» avoir lieu le dimanche 25 novembre, selon le Premier ministre irlandais Leo Va-



«La décision collective du cabinet est que le gouvernement doit approuver le projet d'accord», a déclaré hier soir Theresa May.  
Photo AFP

radkar. Les Parlements européen et britannique devront ensuite ratifier l'accord avant la date de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, le 29 mars 2019.

La Première ministre britannique qui fera une déclaration devant les députés aujourd'hui, doit maintenant convaincre le Parlement britannique de voter le texte, alors que son Parti conservateur est très divisé, entre partisans d'un Brexit dur et europhiles.

Partisans et opposants du Brexit craignent qu'il n'oblige le Royaume-Uni à se plier aux règles de l'UE pendant des années, sans avoir son mot à dire. «Avec

cet accord, nous allons rester dans l'union douanière, nous allons rester, de fait, dans le marché unique», a déploré Boris Johnson sur la BBC, estimant que cela ferait du Royaume-Uni un «Etat vassal» de l'UE.

Un accord qui «sape l'intégrité économique et constitutionnelle du Royaume-Uni» en accordant un traitement différent à l'Irlande du Nord n'est «pas acceptable», a mis en garde Arlene Foster, cheffe du parti nord-irlandais DUP, allié du Parti conservateur de Theresa May et force d'appoint indispensable pour disposer d'une majorité absolue au Parlement.

”

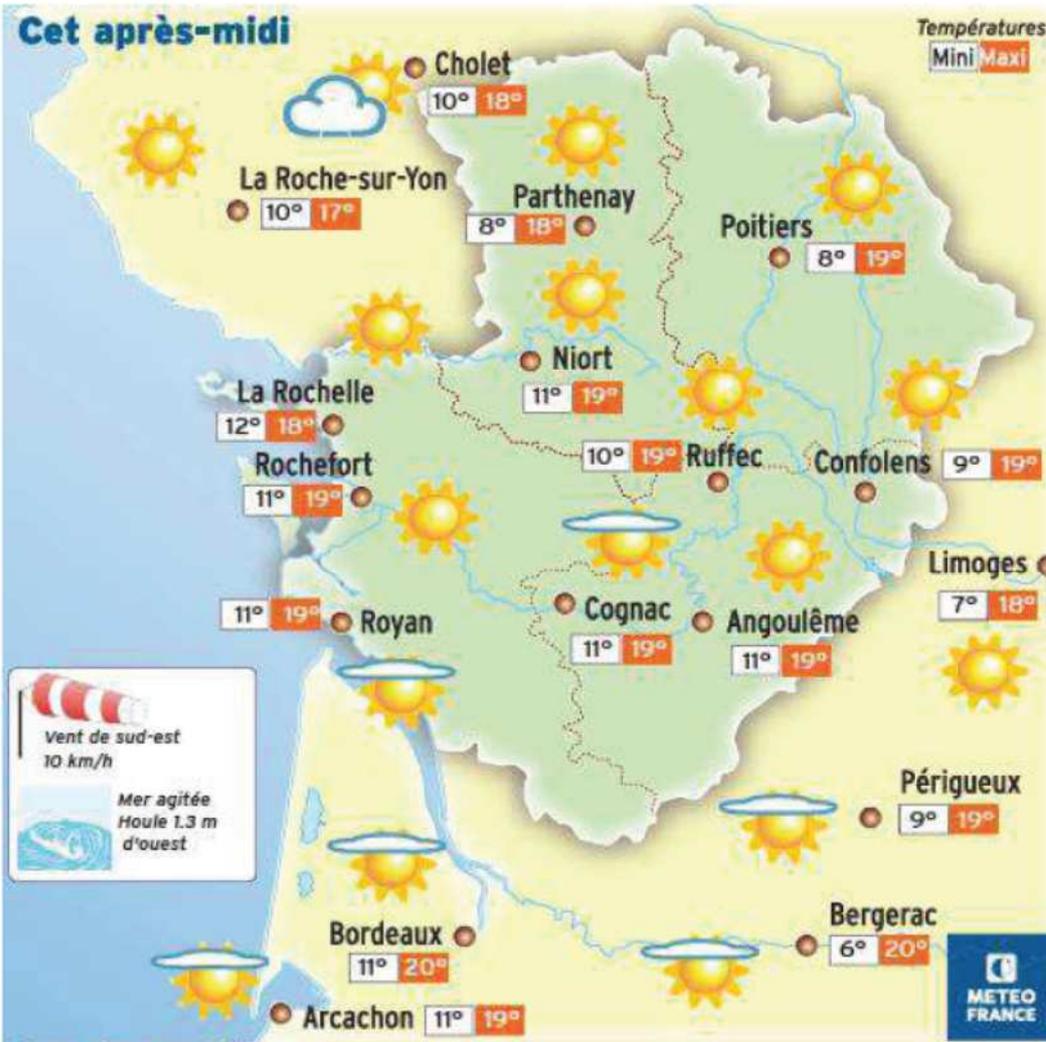
Les choix que nous avons à faire étaient difficiles, en particulier en ce qui concerne l'Irlande du Nord.

La Première ministre écossaise, l'europhile Nicola Sturgeon, a elle jugé «dévastateur» pour l'Écosse le projet d'accord, parce qu'il favoriserait l'Irlande du Nord.

Dans les rues, le projet d'accord a aussi rallié les mécontents. Plusieurs dizaines de manifestants se sont rassemblés devant Downing Street pour réclamer le rejet du texte, à l'appel du groupe pro-Brexit «Leave means Leave». «Si l'accord passe, nous aurons des problèmes à demeurer un pays indépendant», a expliqué Lucy Harris, fondatrice du groupe «Leavers of London». «C'est pourri», a résumé la septuagénaire Kathrine Denham dans la petite ville de Boston, qui a voté massivement pour le Brexit.

À Bruxelles, le négociateur en chef de l'UE sur le Brexit, Michel Barnier, s'est au contraire félicité hier soir qu'une solution ait été trouvée pour éviter une «frontière dure» entre l'Irlande et l'Irlande du Nord.

# Cet après-midi



## Doux et ensoleillé.

Dans l'ensemble, c'est encore une belle après-midi automnale qui s'annonce. Le soleil pourra toutefois être contrarié par moments par le passage de quelques nuages élevés remontant du Sud.

### Vendredi



### Samedi



### Dimanche



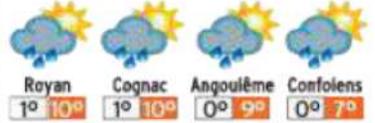
### Lundi



### Mardi



### Mercredi



# Des mesures pour amadouer les gilets jaunes

**CARBURANTS** Le gouvernement ne revient pas sur les hausses à venir des taxes sur l'énergie, mais les accompagne d'une panoplie d'aides aux ménages modestes. Suffisant ?

JEAN-DENIS RENARD  
jd.renard@sudouest.fr

## 1 Pas de remise en cause de la « trajectoire carbone »

À en croire Édouard Philippe, hier matin au micro de RTL, la fronde des gilets jaunes ne connaîtra pas la même issue que la révolte des bonnets rouges à l'automne 2013. Alors qu'à l'époque, le pouvoir socialiste avait piteusement reculé sur l'écotaxe poids lourds, le Premier ministre a affirmé que son gouvernement ne dévierait pas de son cap : renchérir progressivement la taxation des énergies fossiles (pétrole et gaz, pour l'essentiel) dont la combustion émet des gaz à effet de serre et réchauffe le climat. « Nous n'allons pas changer de pied », a-t-il assuré.

Accompagné du rattrapage fiscal du gazole par rapport à l'essence, cette politique se traduira au 1<sup>er</sup> janvier prochain par une hausse de la taxation du litre de 6,5 centimes d'euro pour le gazole et de 2,9 centimes pour l'essence. L'escalade de la composante carbone de la TICPE (Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) devrait se poursuivre jusqu'à la fin du quinquennat.

Selon les calculs de la Chaire économie du climat de l'université Paris-Dauphine, la taxation du litre de gazole devrait croître de 22,6 centimes entre 2018 et 2022 et celle du litre d'essence de 11,41 centimes. La taxation du litre de fioul domestique progressera de 13,24 centimes durant cette même période. Le gaz naturel ne sera pas épargné : + 9,08 € par mégawatt-heure entre 2018 et 2022.

## 2 Coup de pouce sur la prime à la conversion

Le plan du gouvernement pour apaiser la grogne balaie large. D'un montant de 500 millions d'euros, il accorde des avantages aux « gros rouleurs » et change surtout de braquet sur la prime à la conversion. Cette aide incite les automobilistes à envoyer à la casse un véhicule ancien contre un autre plus moderne et moins glouton en carburant. Elle était jusque-là plafonnée à 2 000 euros (sauf cas particulier) pour les ménages non-imposables.

Au 1<sup>er</sup> janvier, elle sera multipliée par deux pour les 20 % de Français les plus modestes, qu'ils rachètent du neuf ou de l'occasion. Édouard Philippe a rappelé que, dans son format initial,

la prime à la conversion rencontre déjà le succès. 280 000 dossiers ont été bouclés en dix-huit mois alors que l'objectif du quinquennat est fixé à 500 000. « On va maintenant viser un million de primes à la conversion », a insisté le Premier ministre.

Cette ambition doit être ramenée à la réalité des chiffres. Il y avait, en 2017, 32,5 millions de voitures en circulation en France, et 6,2 millions d'utilitaires légers. Il s'agit donc de renouveler 3 % environ du parc automobile français en cinq ans. Pas de quoi crier à la révolution. . .

## 3 Remplacer en dix ans toutes les chaudières au fioul

L'autre mesure phare touche au logement. Le gouvernement veut envoyer à la casse les quelques 4 millions de chaudières individuelles au fioul en moins de dix ans. Dernière l'électricité et le gaz, c'est l'énergie la plus usitée pour le chauffage.



Au 1<sup>er</sup> janvier, la prime à la conversion sera multipliée par deux pour les 20 % de Français les plus modestes. PHOTO MAX PPP

Édouard Philippe entend aider les ménages à hauteur du tiers de la dépense de conversion vers une énergie moins polluante et moins émettrice de carbone. À court terme, l'État s'approprie aussi à élargir le bénéfice du « chèque énergie » - un bon d'achat envoyé aux foyers bénéficiaires - à 5,6 millions de Français. Il en

concerne 3,6 millions jusqu'à présent. Durant son intervention, le Premier ministre n'a pas dit un mot sur la rénovation thermique des logements (leur isolation), un chantier dont les faiblesses ont été maintes fois dénoncées par les associations qui luttent contre la précarité énergétique. Cohérent jusqu'au bout, vraiment ?

## L'Élysée se prépare à toutes les éventualités

**MOBILISATION** L'État entend rester « vigilant » face au mouvement des gilets jaunes samedi, et multiplie les avertissements aux éventuels bloqueurs

À la présidence de la République, on se défend de toute « condescendance » à l'égard du mouvement des gilets jaunes. « Il ne faudra ni en sous-estimer l'ampleur, ni être surpris de cette ampleur », ajoute-t-on. Manière prudente de dire que l'on se prépare à toutes les éventualités, alors que les préfets ont fait remonter depuis plusieurs jours des informations alarmantes sur le degré de détermination de certains jusqu'au-boutistes, mais contradictoires (souvent d'une région à l'autre) sur le degré de mobilisation. Bref, on fera preuve d'ici samedi de « vigilance ».

En attendant, le gouvernement multiplie les avertissements à ceux qui seraient tentés par des blocages. « Partout où il y aura un blocage et

donc un risque pour les interventions de sécurité mais aussi pour la liberté de circulation, nous interviendrons », lançait dès mardi Christophe Castaner sur BFM TV. Hier, François de Rugy rappelait à tout hasard qu'une entrave à la circulation pouvait entraîner un retrait de permis.

### L'effet Jacline Mouraud

Vu de l'Élysée, « il y a un vrai clivage dans le pays », entre d'une part « les 120 000 personnes qui ont manifesté pour le climat le 16 octobre dernier », et d'autre part « ceux qui manifesteront samedi pour le diesel et dont on ne sait pas encore combien ils seront ».

Autre problème pointé en haut lieu à propos de l'état du pays : « L'in-



La secrétaire d'État à l'Écologie Emmanuelle Wargon, a réagi à la vidéo de la citoyenne Jacline Mouraud. PHOTO AFP

formation ne parvient plus aux citoyens ». Emmanuel Macron avait demandé, le 4 novembre dernier, à la nouvelle secrétaire d'État à l'Écologie Emmanuelle Wargon de réagir instantanément à la vidéo de la désormais célèbre Jacline Mouraud, auteur d'une vidéo « coup de gueule » contre la hausse des prix du carburant.

« Une vidéo bourrée de mensonges, pointe la présidente, mais qui a été virale » - elle a été visionnée près de 6 millions de fois. Et l'on déplore que « Madame Mouraud ait été adoubee par les médias ». Elle a effectivement eu son rond de serviette pendant quelques jours sur différents plateaux de télévision. « C'est un pro-

blème car le rapport à la vérité a énormément à voir avec la démocratie. »

### « Accélérer les réformes »

Mais dans l'entourage d'Emmanuel Macron, on garde confiance. « Les réformes qui sont en train d'être faites ne sont pas entravées. Il n'y a pas de mobilisation professionnelle du pays contre les réformes structurelles. Les gilets jaunes ne parlent pas de la réforme des retraites ou de celle de la formation professionnelle. En revanche, il y a un état d'esprit, une réaction sur les sujets du quotidien. » Conclusion élyséenne : « Il faut accélérer les réformes pour qu'elles produisent leurs effets au plus vite. »

Bruno Dive, rédaction parisienne

sur **sudouest.fr**

Sondage : participez-vous au mouvement des gilets jaunes??

# « On est en train de vous mentir »

Déposé en fin d'après-midi en hélicoptère sur le « Charles-de-Gaulle », l'unique porte-avions à propulsion nucléaire de la marine nationale, Emmanuel Macron était l'invité, hier soir, du journal de 20 heures de TF1. À trois jours du blocage des routes par les gilets jaunes, le chef de l'État est revenu sur la hausse des prix des carburants. Avec un code de conduite : se montrer le plus pédagogue possible. Refusant, surtout, d'endosser seul la responsabilité de l'envolée des prix : « Les trois quarts de la hausse des prix à la pompe, c'est la hausse des cours mondiaux du pétrole, pas les taxes du gouvernement. »

Une mise au point qui ne l'a toutefois pas empêché d'assumer « la hausse des taxes » sur le diesel. Comme l'a expliqué le locataire de l'Élysée, elles permettront d'assurer et de financer la transition écologique. S'il n'entend donc pas mettre un grand coup de volant dans la trajectoire carbone, il a en revanche – et sans surprise – appuyé les annonces faites par Édouard Philippe le matin même (lire par ailleurs). « Il faut accompagner les plus modestes », a-t-il souligné.

Quant au mouvement des gilets jaunes, il a assuré avoir entendu « leur colère ». Défendant aussi leur droit à l'exprimer. « Respect et considération », a-t-il insisté. Mais le chef de l'État a aussi pointé une contradiction : la présence ensemble, samedi, d'intérêts divergents et opposés. Soit : d'un côté ceux qui veulent « augmenter le Smic et plus d'emplois publics » et de l'autre, ceux qui défendent « la baisse des dépenses et moins d'impôts ». « L'addition des colères ne fait pas un projet pour le pays », a-t-il prévenu, mettant en garde contre le risque de récupération. « Beaucoup de gens, beaucoup de partis politiques veulent récupérer le mouvement », a-t-il ajouté, en citant La France insoumise et « une partie des socialistes ». Et dénonçant ceux « qui sont en train de s'opposer à des choses qu'ils avaient eux-mêmes voté ». En 2008 sous Nicolas



**Emmanuel Macron, hier, était l'invité du 20 heures de TF1.** PHOTO AURÉLIEN MORISSARD/IPS

Sarkozy. Et en 2015 sous François Hollande. « Bonjour tristesse et salut la cohérence », a-t-il ironisé. « Je dis juste aux Français, a-t-il poursuivi, on est en train de vous mentir et vous manipuler. »

Au-delà, Emmanuel Macron a rappelé ses objectifs : « Créer l'État providence du XXI<sup>e</sup> siècle, réformer l'État et les retraites en profondeur. Ouvrir les chantiers de la dépendance et de la bioéthique. » Mais, il a aussi fait cette autocritique étonnante, qui n'est pas étrangère à son impopularité : ne pas avoir « réussi à réconcilier le peuple français avec ses dirigeants ». « Nos concitoyens aujourd'hui veulent trois choses, dit-il : qu'on les considère, qu'on les protège, qu'on leur apporte des solutions. Pas des déclarations. Des solutions. La considération, on ne l'a sans doute pas assez apportée. » En septembre, à l'époque ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb ne disait pas autre chose. Pour le chef de l'État, l'une des priorités de 2019 sera là : réconcilier la base et le sommet. Le Macron nouveau serait-il arrivé ?

**JEFFERSON DESPORT**

# Brexit : un projet d'accord publié à Bruxelles

**ROYAUME-UNI** Le gouvernement de Theresa May a finalement approuvé le projet d'accord de retrait de l'Union européenne trouvé mardi à Bruxelles



La Première ministre Theresa May, hier soir. PHOTO PRESS ASSOCIATION IMAGE

Les heures ont défilé et les rumeurs ont fusé. Rejet du projet d'accord, démission, motion de défiance au parlement, le microcosme politique de Westminster a passé un mercredi sur les charbons ardents. Mais, après plus de cinq heures et demi de discussions « passionnées », la Première ministre Theresa May s'est avancée dans la nuit, devant le 10, Downing Street, pour annoncer que son gouvernement avait approuvé le projet d'accord de retrait de l'Union européenne trouvé la veille à Bruxelles entre les négociateurs européens et britanniques. « Je crois fermement, du fond du cœur et dans ma tête, qu'il s'agit d'une décision dans les meilleurs intérêts de l'ensemble du Royaume-Uni », a déclaré, solennelle, Theresa May.

Elle aura bataillé pour faire admettre à ses ministres, très divisés entre Remainers et Brexiters, que cet accord est « le meilleur qui puisse être trouvé ». Alors que la date du Brexit, prévue le 29 mars 2019, approche à grands pas, elle aura argumenté que la seule alternative disponible est une sortie de l'Union européenne sans accord, dont le prix économique à payer risquerait d'être très, trop, lourd.

### Un conseil exceptionnel

Si l'approbation du cabinet représente une étape « décisive » sur le chemin complexe du Brexit, les prochaines semaines risquent d'être encore plus animées. Le projet d'accord a été publié à Bruxelles hier soir. Ses 585 pages vont maintenant être décortiquées par les vingt-sept gouvernements de l'UE et par le Parlement britannique. Un conseil européen exceptionnel devrait être convoqué d'ici la fin du mois, peut-être le 25 novembre, pour l'approuver officiellement. Ensuite, Theresa May fera face à une nouvelle bataille. Elle devra convaincre les députés du parlement britannique

de voter en faveur de cet accord, probablement autour du 10 décembre. Or, à l'heure actuelle, l'immense majorité des députés, tous partis confondus, se déclare opposée à cet accord. Pour emporter leur adhésion, la Première ministre mettra en avant le fait qu'elle a obtenu une concession de taille de l'UE. Le projet d'accord prévoit en effet d'inclure l'ensemble du Royaume-Uni dans une union

---

À l'heure actuelle, l'immense majorité des députés, tous partis confondus, se déclare opposée à cet accord

douanière après la fin de la période de transition qui s'achèvera en principe en décembre 2020. Cette solution permet d'éviter une frontière douanière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande que personne ne souhaitait.

Mais, en échange, le Royaume-Uni devra s'engager à respecter la réglementation européenne sur de nombreux volets, comme les questions sociales ou environnementales. Les Brexiters craignent que cette solution ne les rattachent éternellement à l'UE alors que pour les opposants au Brexit, la situation reviendra à rester dans l'UE, mais en n'ayant plus de voix à la table des décisions. D'où la grogne généralisée qui émergeait hier soir dans les rangs du parlement. Cet accord de retrait n'est pourtant que la première étape du divorce, il définit notamment le règlement financier, la situation des citoyens européens au Royaume-Uni et des Britanniques dans l'UE et la question épineuse de la frontière de l'Irlande du Nord. S'il est finalement adopté, par le Parlement britannique, puis européen, alors seulement commenceront les discussions sur la future relation économique avec l'UE.

**Sonia Delesalle-Stolper,**  
Londres

## Le Parlement européen limite le coût des appels dans l'Union européenne

**TÉLÉCOMS** Les députés européens ont voté hier un plafond du coût des appels et des SMS vers un autre pays de l'Union européenne, ainsi que la mise en place d'un dispositif d'alerte d'urgence. Ce plafond, qui s'appliquera à compter du 15 mai 2019, est établi à 6 centimes pour les SMS. Lors d'une première étape, en 2017, l'UE avait mis

fin aux frais d'itinérance, permettant aux personnes en voyage dans un autre pays européen d'utiliser leurs forfaits mobiles nationaux sans surcoût. Le texte adopté hier, qui doit encore avoir l'aval formel du Conseil, rend également obligatoire un système permettant, en cas d'urgence ou de catastrophe majeure à proximité, notamment un attentat ou une catastrophe naturelle, que les personnes concernées soient alertées par SMS ou via une application mobile. Les États membres disposent de quarante-deux mois pour mettre en place ce dispositif.

### EN HAUSSE

#### Emploi salarié

Selon l'Insee, l'emploi salarié privé continue de croître au troisième trimestre. Toujours à un rythme modéré, +0,2%, soit 30 200 créations nettes d'emploi (contre +0,1% au trimestre précédent, 22 400 créations nettes). C'est la construction qui tire la dynamique, avec sur ce trimestre, une progression de 0,5% (6 800 emplois).

### LE CHIFFRE DU JOUR

**761 000** C'est le montant des travaux que le Conseil départemental engage sur la D 73, sur un tronçon de 7 km, dans lieux-dits Luget et Roumagne, communes de Pranzac, Rancogne, St-Projet et La Rochefoucauld.

QUATRE BONNES RAISONS DE PARTICIPER AU...

# 31<sup>e</sup> festival Littératures européennes à Cognac

Le Salon, de jeudi à dimanche, allie des ingrédients éprouvés depuis trente ans et un goût toujours renouvelé de l'exploration

## 1 L'occasion de découvrir neuf littératures méconnues

Le procédé avait bien marché pour le millésime 2017, axé autour de la Méditerranée. Pour cette 31<sup>e</sup> édition, Littératures européennes met le cap sur une autre mer, plus au Nord, la Baltique. Cela permet au festival d'arpenter les neuf pays qui la bordent, Danemark, Suède, Finlande, Allemagne, Pologne, Russie, et les trois pays baltes, Lituanie, Estonie, Lettonie. Et d'en explorer une littérature souvent méconnue, mis à part les quelques « best-sellers » qui surmontent les frontières.

## 2 La voix des femmes en fil rouge

L'autre grand axe transversal de cette édition est de donner la parole aux femmes. Une exposition de Marie Dorigny donne un visage aux « femmes en exil ». Sofi Oksanen, figure majeure de la scène littéraire nordique, se voit offrir une « carte blanche » demain, et son livre « Purge » est adapté au théâtre ce samedi à 14 heures. Citons encore Natacha Henry, qui s'est glissée dans les pas de Marie Curie et de sa sœur Bronia, un parcours exemplaire qu'elle a décliné en littérature jeu-



La grande librairie du festival s'installe à La Salamandre ce week-end, l'occasion de penser aux cadeaux de Noël... PH. A. LACAUD

nesse et adultes. Ou bien Chantal Thomas, qui recevra le prix Jean-Monnet de Littérature européenne, ce samedi à 18 h 30.

## 3 Des prix qui respirent la passion de la lecture

Si le prix Jean-Monnet est décerné par un jury de spécialistes, tous les autres émanent de « simples » lecteurs. Le festival prend soin d'entretenir cette passion chez les plus jeunes. Les collégiens démarrent aujourd'hui par une rencontre avec les auteurs en lice pour le prix « Adolescents, lecteurs européens ». Leurs aînés des lycées enchaînent de main. Il y a aussi le prix Bouchon de cultures, choisi par des salariés des Bouchages Delage, qui fête ses

dix ans ce soir. Et, bien sûr, le prix des lecteurs, dévoilé samedi à 10 heures au théâtre. L'an dernier, plus de 1 500 usagers des bibliothèques et médiathèques de la région y participaient, une prouesse !

## 4 Des mots qui s'animent, pour petits et grands

Le festival est rythmé par des échanges de tout format avec des auteurs, éditeurs, traducteurs. Il se nourrit aussi d'ateliers et de jeux pour les enfants, de lectures, et de projection de films et de spectacles : « atelier choral », « sieste acoustique », « triple distillation » croisant l'écriture et l'art culinaire, à Cognac, les mots prennent vie et ont du goût !

**Philippe Ménard**

# Les dessous d'un improbable couac

**LIGNE TER ROYAN-SAINTE (17)** Des malfaçons constatées à deux endroits obligent les trains à réduire leur vitesse. Un chantier, sans doute de nuit, est prévu du 3 au 21 décembre pour y remédier

STÉPHANE DURAND  
s.durand@sudouest.fr

C'est l'histoire d'un gros couac. La rénovation de la ligne ferroviaire entre Royan et Saintes, réalisée entre novembre 2017 et avril 2018 sur 24 kilomètres, a coûté 34,9 millions d'euros avec une participation de la Région (66,45%), du Département de la Charente-Maritime (22,15%) et de SNCF Réseau (11,40%). Mais elle a tourné au vinaigre depuis qu'un conducteur d'un train express régional (TER) lancé à 100 km/h a senti comme un choc anormal à hauteur de Saint-Romain-de-Benet, à mi-chemin entre Saintes et Royan. Et pour cause, des rails, posés par Eiffage, le groupe missionné par SNCF Réseau pour effectuer les travaux, sont voilés ou tordus.

Du coup, les trains sont obligés de ralentir à 40 km/h. Depuis, une seconde malfaçon a été constatée sur une plate-forme, terrain aménagé sur lequel repose la voie, au niveau de Varzay. D'autres découvertes et une troisième zone de ralentissement ne sont pas à exclure. On pourrait également parler des vieilles traverses ou vieux rails à évacuer. Pour réparer les bourdes, SNCF Réseau annonce sans aucune précision une intervention, on imagine de nuit pour ne pas fermer à nouveau la voie, du 3 au 21 décembre. Mais cette fois, pas de groupe Eiffage à l'horizon. Il faut dire que l'affaire pourrait se terminer en justice.

## Après Eiffage, le groupe Colas ?

Le groupe Colas, présent dans tous les métiers liés à la construction et l'entretien des routes et de toute autre forme d'infrastructures de transport (aérien, ferroviaire, maritime), de-

vrait s'y coller non sans un peu de pression. On ne sait pas, cependant, si l'intervention concernera tous les tronçons problématiques ou seulement celui de Saint-Romain-de-Benet.

Que ce soit du côté de SNCF Réseau ou d'Eiffage, c'est silence radio.

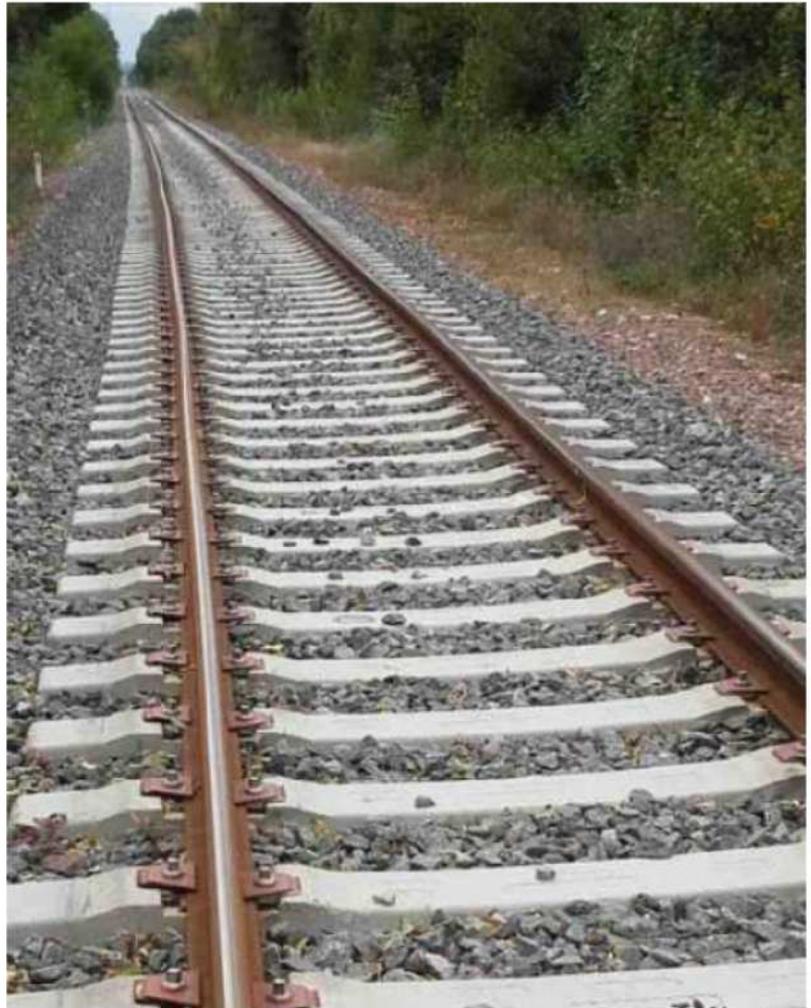
« Un rail possède un certain degré d'élasticité. Si vous allez au-delà, vous le tordez »

Malgré des demandes d'entretien, personne n'a voulu prendre la responsabilité de répondre à des questions embarrassantes. « Nous ne souhaitons pas communiquer sur le différend avec le groupe Eiffage », a répondu SNCF Réseau. « Forcément, ça ne fait pas une excellente publicité », commente un acteur proche du dossier. On touche en effet à la compétence même des uns et des autres.

« Dans cette affaire, Eiffage n'est pour moi pas le seul responsable. Certes, les travaux n'ont pas été bien faits, mais le maître d'ouvrage, en l'occurrence SNCF Réseau, n'aurait-il pas pu faire un suivi plus conséquent dans les phases finales du chantier et la pose des rails ? »

La réponse à la question de Jacky Emon, conseiller régional en charge du dossier, est dans la question. Sauf que ce n'est pas, non plus, un gage de sécurité total. « Il existe un manque de compétence à tous les niveaux », fait valoir un spécialiste de ces questions sous couvert d'anonymat. Le mal est donc profond et pourrait être amené à se répéter ailleurs. Mais comment en est-on arrivé à poser des rails tordus ?

« Le rail a été bloqué de manière



On peut voir à l'œil nu la déformation des rails. PHOTO DR

précoce. Or, le serrage doit être progressif. Un rail possède un certain degré d'élasticité. Si vous allez au-delà, vous le tordez. Et même si vous réussissez à le remettre droit, avec les vibrations, il reprend sa position initiale », explique Benoit Groussin de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports Poitou-Charentes (Fnaut).

## Un savoir-faire indispensable

Dans ce genre d'exercice, un savoir-faire indispensable est requis. L'intéressé reste sceptique sur le règlement de tous les problèmes avant la fin de l'année. « Pour que tout soit réglé et que les trains puissent filer à 100 km/h sur toute la ligne, il faut

plutôt compter plusieurs mois. » La situation met en colère Jacky Emon. « Qui dit réduction de la vitesse à certains endroits dit perte de plusieurs minutes avec des conséquences sur la circulation des trains », insiste l'élu.

Le matin, un souci se pose avec le TER pour Royan au départ de Saintes. Les correspondances qui arrivent de Cognac et La Rochelle loupent le train qui met plus de temps pour faire le trajet et ne peut pas être retardé en raison de croisements.

« Or, des jeunes ont besoin d'aller au collège ou au lycée à Royan. Au pire, il va falloir qu'on mette à leur disposition un minibus. On doit trouver une solution. » Surtout si les malfaçons ne sont pas vite réparées.

# Grand-Cognac renonce à l'électrification

L'Agglomération suggère que les crédits affectés à ce chantier aillent entre Angoulême et Limoges

On savait le projet d'électrification de la ligne ferroviaire Angoulême-Saintes-Royan délaissé voire enterré par le rapport Duron, présenté en février 2017 à la ministre des Transports Elisabeth Borne. . . Cela ne va pas s'arranger. Hier, le centriste Jérôme Sourisseau, président de Grand-Cognac, a suggéré que les crédits affectés à cet hypothétique chantier (120 millions d'euros inscrits au contrat de plan) soient réaffectés à la réhabilitation de la liaison TER Angoulême-Limoges.

## Solidarité avec l'Est-Charente

Cette ligne est très dégradée depuis la fermeture au printemps dernier du tronçon entre Angoulême et Saillat-Chassenon, trop abîmé pour faire circuler le moindre train. Lundi à Angou-

lême, une réunion présidée par le préfet de Région était d'ailleurs consacrée à cet épineux dossier. Aucun « remède miracle » n'y a été trouvé.

« Face à ce constat alarmant, les élus de Grand-Cognac sont prêts à prendre leurs responsabilités pour affirmer leur solidarité avec l'Est du département [...]. Les élus locaux sont garants de l'équilibre entre les territoires. Par cette proposition, nous marquons notre volonté d'assurer une équité des investissements en Charente, afin de favoriser le transport ferroviaire au niveau départemental et régional », écrit Jérôme Sourisseau dans un communiqué.

Le président de Grand-Cognac poursuit : « En dépit de l'investissement des élus locaux en faveur de l'électrification de l'étoile ferroviaire de Saintes, ce dossier demeure depuis de nombreuses années au point mort, et sa réalisation semble s'éloigner de jour en jour. »

O.S.

# La piste des trains à hydrogène n'est qu'une piste



Le premier train à hydrogène au monde s'appelle Coradia iLint. Il a été construit par Alstom et roule en Allemagne. PHOTO RENÉ FRAMPE

Selon un député de Dordogne, ces rames futuristes pourraient être testées entre Angoulême et Royan

La nouvelle a été ébruitée par Michel Delpon, député de Dordogne. Le 6 novembre, ce parlementaire LREM passionné de nouvelles technologies annonçait sur Facebook que le train à hydrogène pourrait être expérimenté sur quatre lignes de Nouvelle-Aquitaine : Angoulême-Saintes-Royan, Bordeaux-Bergerac-Sarlat, Bordeaux-Périgueux-Limoges, et enfin Bordeaux-Le Verdon-sur-Mer.

L'information, relayée par nos confrères de France 3, a été abondamment partagée par les élus locaux et tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du transport ferroviaire dans notre région. Elle mérite tou-

tefois d'être précisée car, pour l'heure, rien n'est acquis, rien n'est décidé. Dans son enthousiasme, Delpon s'est sans doute précipité.

## Un rapport puis une étude

Il sortait d'une réunion dans le bureau d'Elisabeth Borne, la ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports. À cette réunion, participait également Benoît Simian (LREM), député du Médoc, à qui le gouvernement a demandé un rapport sur le « verdissement du parc ferroviaire » français. Simian doit rendre sa copie dans quelques jours. Viendront ensuite des études complémentaires avec

l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) puis de possibles expérimentations avec la SNCF.

Seule certitude à ce jour : Alain Rousset, le président de la Nouvelle Aquitaine, a écrit à Simian. Il lui a dit que la Région était intéressée par « l'étude de faisabilité » et que quatre lignes « à proximité des centres de maintenance de Bordeaux, Limoges et Saintes » retenaient son attention. Nous en sommes là.

La piste du train à hydrogène, certes sérieuse, n'est qu'une piste parmi d'autres modes de propulsion à expérimenter.

#### **Bussereau circonspect**

Sonne-t-elle le glas de l'électrification de la ligne Angoulême-Royan et de

l'étoile ferroviaire de Saintes ? « Non », assure Dominique Bussereau, qui espère qu'un TGV arrivera un jour sur la côte de Beauté. Le président du Conseil départemental de Charente-Maritime poursuit : « L'hydrogène est à la mode. Ce n'est qu'une hirondelle qui n'annonce peut-être aucun printemps. J'ai discuté avec des experts. Cette technique n'est pas au point et elle est coûteuse. Je veux bien qu'on l'étudie, qu'on l'expérimente ici ou là, mais je reste persuadé : il faut électrifier la ligne Angoulême-Royan. Quand je lis que des élus de Charente – notamment la sénatrice Nicole Bonnefoy, que j'apprécie beaucoup – souhaitent que les crédits affectés à ce dossier servent à réhabiliter la liaison Angoulême-Limoges, je ré-

ponds que l'on ne va pas régler les questions ferroviaires régionales en déshabillant Jacques pour Paul ! »

Pour l'heure, un seul train à hydrogène circule en Europe, plus précisément en Allemagne. Il s'appelle Coradia iLint, a été construit par l'industriel Alstom et assure depuis la mi-septembre 2018 la rotation Cuxhaven-Buxtehude en Basse-Saxe. Ce train est équipé de piles à combustible qui transforment en électricité de l'hydrogène stocké sur le toit et de l'oxygène ambiant. Des batteries ion-lithium permettent en outre de stocker l'énergie récupérée pendant le freinage, laquelle est réutilisée dans les phases d'accélération. Le train à hydrogène a, selon Alstom, une autonomie de 1 000 km.

**Olivier Sarazin**

## La mise en accessibilité des gares retardée

Un autre dossier fait sortir de ses gonds le conseiller régional Jacky Emon : celui de l'accessibilité des gares. Alors que des travaux figuraient dans l'agenda pour rendre accessibles les gares de Royan et de Saintes aux personnes à mobilité réduite en 2019, l'élu a appris la semaine dernière que les chantiers allaient être repoussés à 2023 ou 2024. « C'est inadmissible. Les gares de Saintes et de Royan, en été, sont des gares très fréquentées. Je rappelle qu'à Saintes, c'est plus de mille voyageurs par jour avec beaucoup de correspondances. Je vais aller voir les députés pour faire bouger tout ça », prévient l'élu.

Le problème est peut-être encore plus prégnant à la gare de Saintes où les voyageurs sont obligés de prendre des escaliers pour se rendre d'un quai à un autre. Les travaux prévus concernent aussi le rehaussement des quais pour pouvoir descendre et monter dans les trains en toute sécurité et tranquillité.

# Les subventions se demandent par Internet

**NUMÉRIQUE** Le Département a lancé une plateforme permettant aux associations de faire leurs demandes de subventions via le web

La dématérialisation est l'un des grands chantiers mis en œuvre par le département de la Charente. Qui vient de terminer la mise en place d'une plateforme à destination des associations. Exit les dossiers papier, « on passe en numérique total, explique Claire Lebert, chef du projet Subvention 16. L'idée, c'est de ne plus avoir besoin de formulaire, plus de photocopies : tout se fait par Internet. C'est assez simple, cela se fait en quelques étapes. On peut déposer des pièces au format PDF, au format image, peu importe. Tout le monde a un smartphone aujourd'hui, avec une possibilité de prendre des photos. Pas forcément besoin de scanner des documents. On s'adapte, on reformate si besoin. »

## Deux étapes

La démarche se scinde en deux étapes. Il faut en premier lieu se rendre sur le site du département, pour vérifier si l'association est éligible aux subventions. Selon les dispositifs (il en existe 110), il est possi-

ble de calculer le montant de la subvention auquel l'association peut prétendre.

Ensuite seulement, aller sur la plateforme (1), mise en ligne depuis le 19 octobre. « On a formé les services pour qu'ils accompagnent les structures, si les associations ont besoin d'aide pour les premières demandes. Mais c'est assez simple, ça se fait en quelques étapes », assure Claire Lebert.

« L'objectif est d'abord environnemental, a expliqué François Bonneau, président du conseil départemental. Mais il est aussi économique et permettra de gagner du temps dans ces démarches, en les simplifiant, dans le respect de la protection des données. » Chaque année, les services du Département traitent 3 000 demandes de subvention environ, pour 1 300 bénéficiaires. Ce qui représente un budget de 43 millions d'euros.

**A. O.**

(1) La plateforme est accessible sur <https://subventions16.lacharente.fr>

## La mairie de Cognac a bien payé (un peu) pour les migrants

**POLITIQUE** Hier, nous décryptons le discours d'Isabelle Lassalle. L'élue Rassemblement national accuse la mairie d'avoir payé pour recevoir les migrants. En réalité, il faut distinguer deux choses. La Ville de Cognac a bien donné une première subvention initiale de 5 000 euros pour aider le centre d'accueil et d'orientation (CAO). Mais le budget ordinaire du CAO est bel et bien financé par l'État.

# Albert II de Monaco devient ambassadeur du cognac

**ÉVÈNEMENT** Le prince monégasque a dormi aux Chais Monnet, puis a reçu les honneurs de la filière cognac. Une visite tout à fait privée, montrant son goût pour les bonnes choses

JONATHAN GUÉRIN  
j.guerin@sudouest.fr

Aucun périmètre de sécurité. Simplement deux policiers en civil. La présence d'Albert II de Monaco à Cognac a pu passer inaperçue pour de nombreux habitants. Pourtant, le prince était bel et bien présent. Dès mardi soir, puisqu'il aurait dormi à l'hôtel Chais Monnet (même si les cinq étoiles ne confirment pas l'information en raison de son devoir de discrétion). Et dès 9 heures, hier, le Bureau international interprofessionnel du cognac (BNIC) l'a accueilli. « Pour vous témoigner de notre reconnaissance et de l'honneur que vous nous faites, nous vous remettons le diplôme de grand ambassadeur du cognac », a déclaré Patrick Raguenaud, le président de l'interprofession.

Un joli coup pour le BNIC ? En partie oui. Car c'est la première fois qu'une personnalité d'une telle envergure vient en visite. « C'est un immense honneur de pouvoir accueillir un personnage d'une telle importance », confie après coup le directeur.

**Une visite de dernière minute**  
Mais il s'agit presque d'un cadeau tombé du ciel. Car le prince était en visite privé. « Cela signifie que c'est lui qui a demandé, à titre personnel, à venir ici, voilà quinze jours », nous confie le BNIC. C'est pour cela que la police n'a pas déployé de dispositif de protection, normalement obligatoire pour un déplacement de chef d'État. Il semblerait qu'Albert II ait tenu à voyager en toute discrétion. Le cortège de trois berlines de location s'est donc



C'est le prince lui-même qui a demandé à venir à Cognac. Le BNIC l'a donc accueilli hier matin, et lui a décerné le tout premier diplôme de grand ambassadeur du cognac. PHOTOLOGIC/DEQUIER/SUD OUEST

garé presque incognito, hier, à 9 heures, devant le BNIC. Ensuite, le prince a reçu une vraie leçon de maître, ou « master class » en anglais. Les principales maisons de négoce ont présenté leur travail à travers six thèmes (la distillation, les terroirs, le vieillissement, l'assemblage, les accords mets/cognac, la dégustation).

Pour ne froisser personne, le BNIC n'a pas donné le nom des intervenants, mais on a pu entrevoir dans la salle des représentants des quatre principales marques (Hennessy, Martell, Rémy Martin et Courvoisier). « J'ai senti qu'il avait

« J'ai senti qu'il avait une vraie culture du vin, et un vrai intérêt pour le cognac »

une vraie culture du vin, et un vrai intérêt pour le cognac. Il n'a pas tout découvert », affirme Patrick Raguenaud, à la sortie des trois heures d'entretien. « Il nous a posé des questions, s'est montré très attentif. De notre côté, c'est une formidable occasion de promouvoir le produit. »

En tant que maire, Michel Gourinchas était lui aussi présent. « J'ai

vu quelqu'un de très abordable et gentil, assure le premier édile. Il a vraiment pris le temps pour se faire expliquer le cognac et sa filière. » Les viticulteurs étaient également présents. Mais on ignore si le prince est allé leur rendre visite sur le terrain. En effet, passé midi, la prochaine destination de « son altesse sérénissime », comme il convient de l'appeler, n'était pas connue. D'aucuns regretteront certainement de ne pas avoir pu l'accueillir dans une usine ou une cave prestigieuse pour sortir du bureau du BNIC et humer l'air où l'on fabrique le précieux nectar.

## « Une partie du patrimoine »

**RENCONTRE** Hier, à l'occasion de la visite, le prince monégasque a donné sa vision du cognac dans « le patrimoine français »

Une visite privée, mais tout à fait publique. Hier, les journalistes étaient officiellement conviés à une conférence de presse avec Albert II. Car même si le prince a tenu à venir à titre personnel, et non en sa qualité de chef d'État, il a tout de même autorisé une certaine publicité autour de sa venue.

Mais l'agenda d'un prince était ainsi fait qu'il a failli poser un lapin. À 10 heures, l'aide de camp informe les représentants de la presse que son altesse sérénissime aura vingt minutes de retard. Finalement, le prince sortira de la salle avec trente-cinq minutes de délai. Là, une séance photo est organisée pour remettre officiel-

lement le diplôme. Les flashes ayant crépité, l'aide de camp guide Albert II vers la sortie.

**D'anciens flacons en principauté**  
Sur ces entre-faits, « Sud Ouest » a tout de même pu poser une question : que représente le cognac pour lui ? « Ça représente l'excellence, un savoir-faire unique, une appellation extrêmement bien gérée et représentée, nous a déclaré le prince. Cela fait partie du patrimoine culturel français. J'y suis très sensible. Bien sûr en principauté, nous avons de très belles caves avec plusieurs flacons très anciens. » Juste avant que le prince ne soit exfiltré, une dernière tenta-

tive pour savoir s'il aime le cognac. « Je suis très curieux de découvrir tout cet univers, que je connais un petit peu depuis quelques années. Je pense qu'on n'a jamais fini de découvrir ce qu'est le vin, ce que sont les eaux-de-vie. Donc ce sont des leçons de géographie, de viticulture, d'histoire. C'est une démarche très intéressante. »

J. G.



La vidéo du prince Albert II répondant à nos questions.



Il semblerait que les dégustations n'étaient pas une première pour Albert II, qui connaissait déjà le cognac. (BNIC)



## LE PIÉTON

Adresse une vive mise en garde à ses congénères : gare aux feuilles sur la chaussée ! En effet, avec la pluie, elles ont tendance à créer une sorte de couche glissante sur les trottoirs. Le Bipède a failli dérapé plusieurs fois. La prudence est de mise, même quand on est jeune et alerte !



PHOTO J.G.

**30 NOVEMBRE - 20h**  
Espace 3000 - Cognac

**Le grand examen du Code de la route**

**Entrée libre / GRATUIT**  
Inscription 05 45 82 38 48

### AGENDA

#### AUJOURD'HUI

**Secours catholique.** De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h, vente de vêtements à petits prix et réception des dons, au 13 rue Millardet. Ouvert à tous.

**« Toute réalité confondue ! ».** De 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h, peintures et photographies de Jacques Narceau et Bernard Aubert, aux Récollets, salle du Prieuré.

**Atelier d'écriture.** De 14 h à 17 h, les membres de l'atelier écrivent selon les consignes du jour, puis les productions sont lues en groupe, à la bibliothèque. Tél. 05 45 36 19 50.

**Mois sans tabac.** De 14 h à 17 h, stand d'information et de sensibilisation pour l'arrêt du tabac, à Info 16. Tél. 05 45 82 62 00.

**Exposition temporaire.** De 14 h à 18 h, « Flamands et Hollandais au siècle d'or », au musée d'Art et d'Histoire. Tarif 5 €. Tél. 05 45 32 07 25.

**« Portraits vigneron ».** De 14 h à 18 h, exposition autour de grands panneaux retraçant chacun la vie d'un personnage pendant cette période, au musée des Arts du cognac. Entrée libre.

# Des écoliers ont fait du sport à la BA 709

**SPORT** La base aérienne Cognac-Châteaubernard a accueilli, mardi, des écoliers dans le cadre des Journées sport armées-jeunesse

On ne plaisante pas avec le sport à la base aérienne de Cognac-Châteaubernard. L'exercice physique fait partie intégrante du temps de travail des militaires, avec des créneaux horaires qui leur sont ouverts chaque mardi et jeudi. Cinq moniteurs de sport veillent à la condition physique du personnel et usent de toute leur pédagogie pour donner l'envie de revenir.

Mardi matin, toute l'équipe était mobilisée pour accueillir de jeunes sportifs : des élèves des écoles de Bourg-Charente, Saint-Trojan et Mé-

Les enfants se sont essayés au parcours du combattant

bre au 21 décembre 2018 (14 éditions au niveau national).

Sandrine Gatineau maîtresse des CM1/CM2 de Bourg-Charente n'est pas inquiète pour ses élèves, « on vient de terminer un cycle d'endurance. On est prêt ». C'est au gymnase de la base que les enfants se sont essayés au parcours du combattant. « On leur a préparé un atelier ludique et diversifié, adapté à leur âge », explique l'adjudant Damien avant d'ajouter : « Les ateliers sont plus rustiques quand nous sommes en présence de militaires. »

rignac. Une matinée inscrite dans le cadre des Journées sport armées-jeunesse interarmées, organisées du 17 octobre



Après la photo officielle, les enfants ont eu le droit de poser avec leur diplôme en mode fun. PHOTO S.B.

Si le groupe des filles, constitué de Nillon, Léa et Manon, a plébiscité le passage dans les pneus et le rameur, Lilou concède que l'exercice de la brouette demeure difficile. Les garçons, eux aussi, sont à la peine.

## Visite de la base

Sandrine Gatineau est ravie : « Avant de commencer les ateliers, on leur a présenté la base aérienne (missions, plan général, métiers, etc.). Dans l'esprit des enfants, les militaires sont des superhéros. Ils n'ont pas de coach, ne cuisinent pas. » Une dernière incursion dans le hangar à avions, où tous ont pu monter dans le Grob 120. Le temps file et l'heure est déjà à la re-

mise des diplômes des mains du commandant en second, le lieutenant-colonel Richard Canet qui a depuis longtemps fait sienne l'expression « un esprit sain, dans un corps sain ».

Huit heures de sport en période estivale, quatre en période hivernale, Richard Canet s'adonne au vélo (niveau national Ufolep), « c'est un sport où l'on va au bout de soi-même. Le vélo est tactique. On doit trouver la bonne combinaison entre un parcours, des adversaires et la météo ». Bourg-Charente a terminé troisième. « L'essentiel est de participer », rappelle le lieutenant-colonel.

**Sandra Balian**



**Pierrette Dubois et les colonels Ribière et Bolmont.** PHOTO O. SARAZIN

## Pierrette Dubois succède au colonel Henri Ribière

**LÉGION D'HONNEUR** Pierrette Dubois – qui fut longtemps secrétaire générale de la sous-préfecture de Cognac – vient de prendre la présidence du comité du Pays de Cognac de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH). Elle succède au colonel Henri Ribière, 76 ans, qui occupait cette charge depuis dix-huit ans. « J'ai été heureux de faire vivre et défendre les valeurs de notre

ordre si longtemps », témoigne le président sortant, qui se souvient d'avoir organisé en 2008 une mémorable causerie à Jarnac, en présence du paléontologue Michel Brunet, professeur au Collège de France. Pierrette Dubois a été élue pour un mandat de trois ans. Elle dit vouloir privilégier « l'engagement citoyen, l'esprit de service et la solidarité ». Le comité local de la SMLH compte une cinquantaine d'adhérents, civils et militaires. La SMLH fut créée en 1921 par le grand chancelier de l'époque, le général Dubail, afin de subvenir aux besoins des soldats blessés lors de la Première Guerre mondiale et décorés de la Légion d'honneur. Elle veut faire de la célèbre décoration « un point de départ, pas une fin ».

# Un fournil en or à Boutiers

Jeudi dernier, la 3<sup>e</sup> édition des Saveurs de Nouvelle-Aquitaine, qui s'est tenue au château de la Mercerie (« Sud Ouest » du 9 novembre), a consacré des valeurs sûres dans le domaine alimentaire. Pour la première fois, Damien et Nathalie, qui tiennent le Fournil de Boutiers et, depuis peu, la boulangerie de Nercillac, ont joué le jeu : « Je ne suis pas fan des concours, mais j'ai été incité à me présenter par un ami, lui aussi compagnon boulanger. »

## Médailles d'or et d'argent

Jeudi matin, bien avant le lever du soleil, il a confectionné pains, croissants et galettes qui ont été présentés à la Mercerie. Pour le pain de tradition française, c'est-à-dire sans ajout quelconque, il a obtenu la médaille d'or ; pour le croissant pur beurre AOP, la médaille d'argent. La galette charentaise n'a pas eu l'heur de satisfaire le palais des jurys : aucune médaille n'a été attribuée,



**Damien et ses produits médaillés.** PHOTOP.B.

semble-t-il. Il reste à souhaiter que ces récompenses légitimes se traduisent par la reconnaissance des clients, conscients que les produits médaillés reflètent un travail artisanal bien fait et le choix de la qualité avant tout.

**Pierre Barreteau**

## CHÂTEAUBERNARD

**Trois randonnées à vélo.** Organisées par les Verriers cyclo tourisme ce dimanche. L'horaire de départ change : rendez-vous à 9 h devant l'usine Verallia. Trois parcours : 51 km (dénivelé 405 m), 72 km (dénivelé 588 m) et 83 km (dénivelé 585 m). Les trois circuits se scindent à hauteur d'Ambleville. Port du casque obligatoire.

# Les associations ont été entendues

La séance mensuelle du conseil municipal s'est tenue lundi. À l'ordre du jour, la répartition des locaux communaux aux associations. Michel Autret fait état des différentes visites et projets d'aménagements de ces locaux avant leur affectation. Le bâtiment ex-Fouquet, qui abrite pour le moment tous les matériaux volumineux de la commune, pourrait être affecté à l'association des chasseurs, à la condition expresse qu'il soit pourvu de l'alimentation électrique et de toilettes sèches, par exemple, sans oublier une réfection des portes et fenêtres.

Concernant l'association des boulistes, une construction d'environ 24 mètres, adossée au mur du Tennis club, serait envisageable en finançant les matériaux et en auto-construction par les adhérents. Bernard Sanfourche rappelle l'implantation du tout à l'égout pour les vestiaires du club de foot et pour lequel il est attendu un devis en provenance des Ets Lalande.

## Collecte des déchets

La maire, Pascale Belle, estime que les associations sont les forces vives de la commune. Elle se déclare prête à envisager construction et aménagement à une condition toutefois, celle de procéder à des chiffrages au plus près de la réalité, afin de prévoir les



La maire, Pascale Belle, entourée de ses conseillers municipaux, lors de la réunion du conseil lundi. PHOTO C.-CH.G.

travaux lors du prochain budget de 2019.

Il est ensuite fait un point sur les travaux de la salle des fêtes, qui semblent prendre du retard par rapport aux identifications des différents réseaux enterrés : eau, électricité, etc. Il est également abordé la collecte des déchets. Pascale Belle rappelle que les décisions prises par les communes, chacune dans leur coin, impactent l'ensemble du taux d'enlèvement. Par exemple, une commune qui projette l'installation de containers enterrés va de fait engranger une augmentation de la taxe d'ordures ménagères, qui se répercutera

sur l'ensemble des usagers. Un courrier va donc être adressé aux mairies afin de les sensibiliser à ce problème et leur demander d'informer la Communauté d'agglomération avant de prendre une décision.

Parmi les informations diverses, il est cité l'implantation d'une benne relais sur la place de la salle des fêtes pour la réception de vêtements, sacs à main, etc. Un café citoyen aura lieu le 24 novembre, à 10 heures, au centre culturel, il concernera le plan communal de sauvegarde. La cérémonie des vœux est reportée au 9 janvier 2019.

**Colette-Christiane Guné**

# La compétence voirie anime les débats

Réunis lundi soir, les élus ont longuement débattu sur la restitution de la compétence voirie à la commune, début janvier 2019. Le mode de calcul du transfert financier, géré par la Communauté d'agglomération de Grand Cognac, inquiète le maire, Pascal Martin, et son équipe municipale. « Nous espérons que Grand Cognac va étudier une meilleure équité, afin que la commune ne soit pas lésée par le mode de calcul actuel. » En attendant la décision, le 10 décembre, le Conseil accepte de signer la convention à hauteur de 10 000 euros.

## Travaux en cours et à venir

Le montant de l'étude préalable des travaux de l'église est estimé à 3 400 euros, subventionnés à hauteur de 40 % par la Drac (Direction régionale des affaires culturelles). Le Département sera sollicité à hauteur de 20 % et la commune supportera 1 360 euros en autofinancement. « Après bouclage financier du dossier, nous espérons que les travaux démarreront rapidement. »

Des travaux urgents sont en cours à l'école et à la salle des fêtes (étanchéité des toitures). À l'école, le montant est estimé à 1 772 euros. Pour la

salle des fêtes (nettoyage et traitement anti-mousse), le devis s'élève à 1 515 euros. Le traitement de la toiture du gîte est estimé à 1 365 euros et le muret derrière sera sécurisé pour un montant de 949 euros (scellement des pierres et étanchéité).

**Samuel Méchain**

## AU FIL DES DOSSIERS

L'ordonnance du tribunal, reçue le 6 octobre, autorise la destruction sans délai de l'immeuble Coutin et les propriétaires devront payer les travaux engagés par la mairie, dans un délai raisonnable. « Le plus tôt possible sera le mieux. »

Une réunion pour la défense de six classes (sept actuellement) est prévue demain, avec le projet de conserver deux classes à Salles-d'Angles ; deux à Angeac ; deux à Saint-Fort.

À la suite des demandes de plusieurs familles, le Sivos étudie l'aménagement de nouveaux horaires de garderie.

Le bureau de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Grande Champagne souhaite organiser la collecte du 13 décembre 2019 à Saint-Fort ; décision prochaine de l'EFS (Établissement français du sang).

# Succès pour la chorale des Hospitaliers de Cognac



**La chorale des Hospitaliers de Cognac a fait le plein dans la petite église Saint-Martin.**

PHOTO COLETTE-CHRISTIANE GUINÉ

**LOUZAC-SAINT-ANDRÉ** C'est dans la jolie petite église Saint-Martin, célèbre pour ses graffitis qui la décorent sur la période du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, que la chorale des Hospitaliers de Cognac a donné un concert gratuit samedi. Dans une église comble, les 35 chanteurs, accompagnés de l'organiste de Saint-Léger et sous la baguette de Jeanne-Mélaine Bonfils, ont déroulé un programme musical varié, allant de Mozart à Bobby Lapointe. Mais tout n'est-il pas possible dans un édifice où se sont succédé les pèlerins partant pour Saint-Jacques-

de-Compostelle et les Compagnons du tour de France ? Ce samedi soir, les notes de Mozart ou de Verdi et celles de Nino Ferrer ou de Bobby Lapointe ont parfaitement uni le public dans une salve d'applaudissements.